Corporation de droit public du Caravaning de Gletterens

Président
Jacques-André SCHMID
Avenue Soguel 16
CH-2035 Corcelles

Procès-verbal de l'assemblée générale du 20 juin 2015 à 16h
à St-Aubin (Restaurant des Carabiniers)

---

1. Bienvenue – Remarques préliminaires
2. Election des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 21.6.2014
4. Comptes, rapport de gestion et rapport de révision
   - 4.1 Présentation et discussion
   - 4.2 Approbation
   - 4.3 Décharge
5. Contribution annuelle (Fonds d'exploitation)
6. Indemnité des membres du comité et de l'organe de révision
7. Propositions des membres
   - 7.1 Aucune à discuter
   - 7.2 Présentation Pré-étude sur les assainissements (gestion durable des infrastructures)
8. Proposition de l'administration
   - 8.1 Aucune réfection de routes en 2016
   - 8.2 Contrôle et réparations des regards d'égout
9. Budget 2015
10. Divers
    - 10.1 Infos de la Commune
    - 10.2 Autres informations
    - 10.3 Fête du Caravaning
    - 10.4 Règlement « Zone de Caravaning »
    - 10.5 Dates importantes
    - 10.6 Mutations / Factures
    - 10.7 E-mail et site internet
    - 10.8 Autres questions, remarques

1. Bienvenue - Remarques préliminaires

Monsieur Jacques-André Schmid, Président, ouvre la séance et remercie les participants d'être venus très nombreux dans la salle du Restaurant des Carabiniers, St Aubin. Il salue les membres du conseil communal, MM Nicolas Savoy (syndic) et Serge Bongard.

Sont excusés: M. Christophe Chardonnens, préfet de la Broye, M. Daniel Waser président de la Société de développement, M. Bruno Habermacher, réviseur (Freiburghaus Treuhand AG), ainsi que Mme Béatrice Riwar, M. Toni Bühler, M. & Mme Peter & Vreni Maibach, membres de la Corporation.

Avec 114 parcelles représentées, la majorité est donc de 58 voix.

Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

2. Election des scrutateurs

Les scrutateurs suivants sont nommés:

Table 1	Madame Suzanne Hofer
Table 2	Madame Brigitte Rutz
Table 3	Monsieur Klaus Hagmann
Table 4	Madame Ruth Müller
Table 5	Monsieur Heinz Roth
Table du comité	Monsieur Pierre Walser

3. Procès-verbal du 21.6.2014

Le procès-verbal a été envoyé avec la communication 2/2014 en décembre 2014.

Aucune remarque n'est faite.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Le Président en remercie les rédacteurs, Mme Sonja Huot-Zahnd (en allemand) et M Jean-Marie Huot (en français).

4. Comptes, rapport de gestion et rapport de révision

4.1 Présentation et discussion

Le caissier, M. Peter Walser, dit que les comptes ont été envoyés avec la convocation à l'assemblée, et ajoute que les réparations des collecteurs n'ayant pas été faites aussi rapidement que prévu, le montant total budgété n'a pas été utilisé.

En outre, et sur demande de M. Imhof, le fonds de l'eau ne figure plus séparément, mais est désormais intégré dans la comptabilité normale.

Aucune question n'est posée.

4.2 Approbation

Au vote, les comptes, le rapport de gestion, le rapport de révision et la répartition des bénéfices sont approuvés à l'unanimité.

4.3 Décharge

Le rapport de l'organe de révision ayant été envoyé, il n'est pas lu.

La décharge aux membres du comité et à l'organe de révision est accordée à l'unanimité.

Le Comité remercie l'assemblée pour sa confiance, et l'assemblée applaudit.

5. Contribution annuelle (Fonds d'exploitation)

Le Président rappelle que la contribution annuelle reste inchangée à CHF 210.- par parcelle. Il ajoute qu'il répondra aux questions; mais aucune n'est posée.

La contribution annuelle est acceptée à l'unanimité.

6. Indemnité des membres du comité et de l'organe de révision

Le Président explique que les cahiers des charges n'ont pas été modifiés et que les indemnités correspondent toujours aux besoins.

Les indemnités sont acceptées à l'unanimité.

7. Propositions des membres

7.1 Nouvelle proposition des membres

Le Président informe qu'aucune proposition n'est parvenue au Comité dans les délais, soit jusqu'au 30 avril 2015.

7.2 Présentation de la pré-étude sur les assainissements (gestion durable des infrastructures)

M. Heinz Beutler (en allemand) et M. Fritz Schenk, vice-président, (en français) donnent les explications suivantes:

- avec M. Flavio Ravani, ils ont étudié la gestion durable des infrastructures, comme l'alimentation en eau, les canalisations, l'électricité et la circulation
- le mandat que l'assemblée générale 2014 leur a donné, consistait à faire une pré-étude et d'en évaluer les coûts. Mais comme cette pré-étude aurait coûté env. CHF 30'000.-, il a été décidé, en accord avec le comité, d'y renoncer. La réalisation de tous les travaux nécessaires est actuellement estimée à 1 million de francs. Si l'assemblée décidait alors que cela n'est pas supportable, les coûts de cette pré-étude n'auraient servi à rien… L'infrastructure actuelle est bonne, mais des assainissements sont à prévoir, ces prochaines années.
- l'idée est donc de faire une enquête détaillée sur la volonté des membres ou d'organiser un «Event», comme celui de la commune au sujet de l'Agenda 21, afin de récolter des idées.
- il demande alors que des membres, désireux de participer à cette récolte d'idées, veuillent bien s'annoncer au comité; leur participation étant naturellement facultative. MM Beutler et Ravani continueront d'y collaborer. M . Walter Döbeli dit qu'il va participer.

Le Président remercie MM Beutler et Ravani de leur proposition et les membres qui s'annonceront. Il demande si quelqu'un veut intervenir, mais ce n'est pas le cas.

8. Propositions de l'administration

8.1 Pas de réfection de routes en 2016

Le Président répète que, l'année prochaine encore, il n'y aura pas de réfection.

8.2 Réparations des regards d'égout – Etat des travaux

Le Président informe que les 3 cas les plus urgents ont été réparés par M. Roger Borgognon et que les autres le seront dans le courant de cette année. Les membres qui constateraient de tels problèmes peuvent les annoncer au Comité.

9. Budget 2016

Le caissier, M. Peter Walser, rappelle que le budget 2016 a été envoyé avec la convocation à l'assemblée. Il ajoute que ce budget ne prévoyant aucune dépense particulière, un bénéfice d'env. CHF 13'000.- pourra être atteint.

Aucune question n'est posée.

Le budget 2016 est accepté à l'unanimité.

10. Divers

10.1 Informations de la Commune

Le Syndic donne connaissances des points suivants, traduits en allemand par le Vice-Président:

- Il transmet à l'Assemblée les salutations du Conseil communal. Vu les averses de ces derniers jours et la crue qui pourrait s'en suivre (une tous les 50 ans !), il recommande aux membres de placer leurs objets sur la hauteur.
- Il rappelle les prochaines manifestations
  - La Fête de Jeunesse aura lieu du 10 au 12 juillet 2015
  - La Fête nationale aura lieu le 31 juillet 2014, en bas, vers le tennis. Et comme d'habitude, un apéro, offert par la commune, sera servi.
- Ensuite, il donne les informations suivantes
  - Il désirerait qu'un membre du Conseil Communal participe à l'étude des infrastructures du Caravaning.
  - Règlement «Zone de Caravaning»: le but du Conseil communal n'est pas de «mettre les bâtons dans les roues», mais de trouver la meilleures solution pour légaliser les choses hors règlement. Le Conseil communal veut traiter les nouveaux cas de façon optimale, et pas «jouer au gendarme». Il espère que ce nouveau règlement entrera en vigueur en 2016.
  - Fusion à 3 communes (Delley-Portalban, Gletterens et Vallon): si elle devait être envisagée dès le 1.1.17, une votation devrait avoir lieu le 27.9.15. La nouvelle entité comprendrait 3600 habitants, ce qui représenterait une plus grande force régionale.
  - L'assemblée communale a voté un crédit de 12 millions pour la construction, avec la commune de Delley-Portalban, d'une halle polyvalente (pouvant accueillir 300 personnes) et de 6 salles d'école. Les travaux devraient être terminés à Pâques 2017 et le syndic espère que cette nouvelle halle accueillera l'Assemblée générale du Caravaning de 2017 !
  - L'agrandissement du village lacustre coutera env. 300'000.--, fonds déjà récoltés aujourd'hui. Une «maison du bronze» va y être aménagée. L'inauguration de cet agrandissement est prévue en 2016.
  - La fin de l'enquête de mobilité pour la création d'une zone touristique 30 km/h est prévue au printemps 2016.
- En conclusion, il souhaite à chacun un bel été plus ensoleillé qu'en 2014 et ajoute qu'il sera à la fête du caravaning.

10.2 Remerciements

Le Président remercie la Commune pour l'apéro de cette assemblée générale et société de développement pour l'indemnisation de l'orchestre de la Fête du Caravaning.

10.3 Fête du Caravaning (18 juillet 2015)

Le Président rappelle que la fête du caravaning aura lieu le 18 juillet, une semaine après la fête de la jeunesse de Gletterens. Il ajoute que nous pourrons à nouveau compter sur Heinz et Marianne Beutler pour l'organisation de cette fête, et sur notre ami Fred Guinnard du restaurant de la Croix Fédérale pour les infrastructures! Le Président tient à les remercier pour leur dévouement.

Le Président espère voir de nombreux membres à cette fête et profiter de la musique, avec l'orchestre « Video DJ Peretti » !

10.4 Règlement «Zone de Caravaning»

Le Vice-président informe qu'un état actuel du caravaning a été établi, ce printemps, avec un drone qui a pris des photos aériennes. Les personnes qui s'intéressent peuvent acquérir le CD au prix de CHF 15.--, montant à payer lors de l'inscription.

10.5 Dates importantes

Fête du caravaning:	18 juillet 2015	
Arrêt de l'eau:	7 novembre 2015	(∗)
Mise en service de l'eau:	12 mars 2016	(∗)
Assemblée générale:	18 juin 2016	

(∗): pour autant que les températures nocturnes le permettent !

10.6 Mutations / Factures

Afin que les communications et les factures parviennent au bon destinataire, le comité rappelle de lui communiquer par écrit et dans les plus brefs délais toutes les mutations (changements d'adresse, changements de propriétaires ou de locataires, etc.).

Lors d'un changement de propriétaire, l'ancien peut envoyer l'état du compteur électrique au caissier, qui établira une facture intermédiaire.

10.7 E-mail et site internet

Depuis 2003, la plupart des communications du Caravaning peuvent être adressées par courrier électronique (et non plus par la poste). Les personnes, qui ne sont pas encore abonnées et qui seraient intéressées par ce service, sont priées d'envoyer un e-mail au secrétaire (jmhuot@bluewin.ch).

Afin que les courriels aussi parviennent à leur destinataires, il est impératif de communiquer tout changement d'adresse e-mail au secrétaire !

D'autre part, le Comité rappelle que, depuis septembre 2008, le site internet du Caravaning www.caravaning-gletterens.ch a été mis en ligne. Chacun a la possibilité de télécharger tous les règlements, et les procès-verbaux des assemblées, ainsi qu'une multitude de renseignements ayant trait à notre Corporation!

10.8 Autres questions, remarques

- M. Roger Borgognon, qui a obtenu l'autorisation du Comité, explique, à l'aide d'exemples très « rouillés », quelques détails techniques de son travail, les réparations entreprises.
- M. René Rohrbach tient à remercier M. Roger Borgognon pour son travail et sa disponibilité et espère qu'il pourra encore compter sur lui très longtemps, sous les applaudissements de l'assemblée.
- Le vice-président informe qu'un contrat de réparation et d'entretien a été conclu avec le groupe e. En cas de problèmes électriques, les membres peuvent appeler le numéro 026 429 29 29 en service 24h/24. Depuis le 20 juin 2015, ce numéro figure dans toutes les boîtes électriques.
  Si le problème se situe après les fusibles, le propriétaire devra alors s'acquitter des coûts.

Le président remercie encore les participants d'être venus aussi nombreux, leur souhaite de passer une agréable soirée et une bonne saison.

Le président clôt l'assemblée à 17h45.

Gletterens, le 11 juillet 2015

Le rapporteur en langue française

Jean-Marie Huot